

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 1er octobre 1915.

Son Honneur le Maire, M. Médéric Martin, occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Bastien, Mayrand, Turcot, Macdonald, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houlé, Ménard, Vandelac, Loranger, Dubeau, Therrien, Denis, Chartrand, St-Pierre, Elie, Barbeau, Dubois, Lavergne, et MM. les Commissaires Ainey et Hébert.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé.

REQUETES, ETC.

1.—Interrogatoires sur faits et articles dans une cause portant le No 5217 C. S. M., dans laquelle J. L. Rosa est demandeur, et la Cité de Montréal, défenderesse.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que M. Laurent Olivier David, Greffier de la Cité, résidant à Montréal, un des officiers de ladite Cité de Montréal, soit chargé, comme son procureur spécial à cet effet, de donner pour et au nom de ladite Cité de Montréal, aux interrogatoires annexés audit ordre sur faits et articles, les réponses suivantes comme étant celles que ladite Cité de Montréal entend donner et que ledit Laurent Olivier David, ès-dite qualité, devra donner et affirmer:

Au 1er Interrogatoire: Oui.

Au 2e Interrogatoire: Ignore les faits allégués dans cet interrogatoire.

Au 3e Interrogatoire: Non.

Au 4e Interrogatoire: Non.

2.—De citoyens du quartier Laurier, demandant de faire certaines améliorations sur la rue Isabeau.

Renvoyée au Bureau des Commissaires.

RAPPORTS.

3.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre aux Révérendes Soeurs Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de poser des tuyaux à eau sous et à travers la rue de Bresoles.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LORANGER, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

4.—Du Bureau des Commissaires, demandant au Conseil d'amender le Règlement No 432 concernant les colporteurs.

Déposé sur le bureau à la demande de Son Honneur le Maire.

5.—Du Bureau des Commissaires, répondant à une question au sujet de l'asphaltage de certaines rues du quartier St-André.

6.—Du Bureau des Commissaires, répondant à une question re inconvénients causés par la Petite Rivière Saint-Pierre.

7.—Du Bureau des Commissaires, répondant à une question re déclaration faite par le Chef Tremblay au sujet des conduites souterraines.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BASTIEN, il est

CITY COUNCIL

Report of special meeting held on the 1st October 1915.

His Worship the Mayor, Mr. M. Martin, in the Chair.

Present: Ald. L. A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Bastien, Mayrand, Turcot, Macdonald, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houlé, Ménard, Vandelac, Loranger, Dubeau, Therrien, Denis, Chartrand, St-Pierre, Elie, Barbeau, Dubois, Lavergne, and Commissioners Ainey and Hébert.

The minutes of the last meeting were read and confirmed.

PETITIONS, ETC.

1.—Interrogatories on Facts et Articles in a case bearing No. 5217 S. C. M., in which J. L. Rosa is Plaintiff and the City of Montreal Defendant.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That Mr. Laurent Olivier David, City Clerk, residing at Montreal, one of the officers of the said City of Montreal, be instructed, as its special attorney to that effect, to give for and on behalf of the said City of Montreal, to the Interrogatories annexed to the order on articulated facts in the above mentioned case, the following replies as being those which the said Laurent Olivier David, in his above capacity, shall give and affirm:

To the 1st Interrogatory: Yes.

To the 2nd Interrogatory: Is ignorant of what is stated in allegation.

To the 3rd Interrogatory: No.

To the 4th Interrogatory: No.

2.—From citizens of Laurier Ward, asking for certain improvements on Isabeau street.

Referred to the Board of Commissioners.

REPORTS.

3.—From Board of Commissioners, to allow the "Révérendes Soeurs Hospitalières de l'Hôtel-Dieu", to lay water pipes under and across de Bresoles street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LORANGER, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

4.—From Board of Commissioners, requesting Council to amend By-law No. 432 concerning peddlers.

Laid on the table, at the request of His Worship the Mayor.

5.—From Board of Commissioners, replying to a question re laying of asphalt in certain streets of St. Andrew Ward.

6.—From Board of Commissioners, replying to a question re nuisance caused by Little River St. Pierre.

7.—From Board of Commissioners, replying to a question re statement made by Chief Tremblay, concerning underground conduits.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BASTIEN, it was